

Les services rendus par la Garonne aux habitants de son territoire : exemple du projet « Territoires Fluviaux Européens »

Services rendered by the Garonne river to the inhabitants of its territory: example of the "European Rivers Territories" project

Fabienne SANS, Matthieu SAINT-MICHEL

SMEAG, fabienne.sans@smeag.fr, Acceptables Avenir, matthieusaintmichel@acceptablesavenirs.eu

RÉSUMÉ

Les projets de coopération européenne menés par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Sméag) sont une source d'innovation pour les démarches menées sur les territoires de la Garonne. Le projet « Territoires Fluviaux Européens » a permis de placer les attentes des habitants de la vallée de Garonne au centre d'une démarche visant à optimiser les « services rendus » par l'écosystème Garonne. Cette démarche a été mise en œuvre sur la plaine de la « Garonne débordante », 70 km de cours d'eau en aval de Toulouse et déclinée sur quatre secteurs pilotes.

ABSTRACT

The European co-operation projects carried out by the Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Sméag) are a source of innovation for the approaches carried out on the Garonne watershed. The project "European Rivers Territories" has placed the expectations of the inhabitants of the valley of Garonne at the center of an approach aimed at optimizing the "services provided" by the Garonne ecosystem. This approach was implemented on the plain of the "Garonne overflowing", 70 km of Garonne downstream of Toulouse and applied to 4 pilot sectors.

MOTS CLES

Citoyens, Espace de bon fonctionnement, Europe, Garonne, Services Rendus

1 LE CARACTÈRE TRANSFRONTALIER DE LA GARONNE MOTEUR D'INNOVATION

La vallée de la Garonne, territoire transfrontalier, a favorisé différents échanges depuis le début des années 2000 entre la France et l'Espagne et qui ont abouti à des constats communs, notamment celui des difficultés pour atteindre les objectifs des Directives Européennes. La diversité des situations, des méthodes, des acteurs, qui existent entre ces deux pays, a poussé le Sméag à s'investir dans des projets de coopération afin de proposer des méthodes innovantes pour la gestion du fleuve. Dans le cadre de ces projets financés par l'Europe, le Sméag a porté plusieurs études destinées à mieux connaître la Garonne et mettre en place des programmes actions « territorialisés ». Ces projets permettent d'investir de nouveaux sujets et de mettre en place de nouvelles méthodes, notamment plus participatives. Le projet « Territoires Fluviaux Européens » (TFE) est le résultat dans son contenu et dans l'approche développée des acquis des projets et réflexions menés par le Sméag dans le cadre de ces projets de coopération.

Le caractère innovant du projet a été le travail étroit mené avec les habitants du territoire, tout au long de la démarche, du diagnostic « partagé » au plan d'action. Un autre moteur d'innovation a été le travail mené avec les partenaires scientifiques (sociologique, géographe, écologue) membres des comité technique et comité de suivi du projet.

2 LES HABITANTS AU CŒUR DU PROCESSUS

L'objectif du projet a été de définir l'espace de « bon fonctionnement » de la Garonne en compatibilité avec les usages du territoire. C'est la plaine entre Garonne et Canal, espace de vie des habitants et cohérent en termes d'usages qui a été retenue pour conduire la démarche. Le projet s'est appuyé sur plusieurs « partis-pris » :

- Sensibiliser les élus en touchant et questionnant les habitants des communes,
- Mettre en place une méthode travail connue par les élus : inspirée des Agendas 21 avec la mise en place d'un Groupe de Travail des Acteurs Locaux (GTAL) et inspirée des Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour la hiérarchisation des enjeux.
- Présenter la Garonne comme un élément « utile » du territoire : elle rend des services aux habitants de la vallée.



Figure 1 : Etapes de concertation de la démarche

3 LES SERVICES RENDUS PAR LA GARONNE

3.1 Mise en œuvre du concept à l'échelle de 70 km de Garonne

Le diagnostic technique a été élaboré selon les étapes suivantes :

- Approche Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) des « services rendus » par l'écosystème Garonne au territoire,
- La mesure de la capacité de la Garonne à « rendre ou pas ce service » pour identifier les enjeux,
- La hiérarchisation de ces enjeux.

Cette hiérarchisation a été effectuée par application d'une grille d'analyse (selon la méthode appliquée au cas de S.C.O.T.) utilisant sept critères : Portée temporelle et géographique ; Rôle pour la sécurité et la santé ; Transversalité et difficulté de correction des problèmes ; Réponse à des documents cadres ; Enfin, efficacité par rapport aux finalités de développement durable.

Les deux groupes (techniciens et habitants) ont élaboré une hiérarchisation des enjeux selon des niveaux de précision et de définition assez différents. Cependant, il est apparu une convergence concernant l'importance des enjeux pour le territoire de préservation de la ressource en eau, de conciliation des activités avec les fonctions du fleuve et de prise en compte d'un espace fonctionnel à restituer à la Garonne pour restaurer ou préserver un environnement de qualité.

Il ressort en outre du diagnostic partagé la nécessité pour l'homme de vivre avec le fleuve, en adaptant ses activités, en assurant des actions de gestion de la Garonne et en valorisant la richesse qu'elle représente.

Le travail de co-construction conduit avec les acteurs du territoire a permis d'élaborer un plan d'action visant à préserver les services rendus par la Garonne aux habitants de sa vallée. Une trentaine de fiches actions et un atlas de cartes ont été élaborés pour répondre aux objectifs du territoire.

Enjeux Partagés - actions proposées

Capacité d'autoépuration

- Préserver - créer des bancs de galets
- Restaurer une ripisylve filtrante
- Créer des espaces tampons

Risques liés aux crues

- Prendre en compte la mobilité du lit dans les documents d'urbanisme
- Accompagner l'évolution morphologique du fleuve par un suivi, retrait ou arasement d'enrochements

Impact des gravières

- Valoriser les plans d'eau d'anciennes gravières
- Prendre en compte les impacts des nouvelles gravières

Agriculture

- Intégrer la restauration de corridors écologiques lors de la mutation des peupleraies
- Adapter les pratiques culturales le long du fleuve

Qualité écologique et zones humides

- Favoriser une recharge du lit en galets
- Préserver les boisements riverains
- Améliorer la ripisylve et lutter contre les espèces invasives
- Restaurer une mosaïque d'habitats
- Restaurer des frayères et en particulier les bras morts
- Engager un programme de préservation des zones humides

Espaces naturels de plaine

- Restaurer une mosaïque d'habitats dans la plaine
- Améliorer la qualité et la continuité des corridors écologiques de la plaine

Figure 2 : Actions proposées pour restaurer un espace de bon fonctionnement du fleuve

3.2 Mise en œuvre à l'échelle d'un secteur pilote

Pour initier la mise en œuvre du plan d'action, quatre secteurs pilotes ont été identifiés.

Sur un de ces 4 secteurs, un modèle (Accept'Socio-Eco) d'évaluation socio-économique a été testé, permettant d'évaluer les gains engendrés, par différentes interventions, sur les activités économiques, les services écosystémiques, et les valeurs patrimoniales.

Le modèle a permis de comparer plusieurs scénarios pour lesquels les gains sont évalués par rapport au scénario de référence. Ces éléments prospectifs ont été diffusés et intégrés dans les réflexions conduites par le Sméag et ses partenaires (Agence de l'eau, Fédération de pêche, Conseil Départemental 82, Catezh Garonne) autour de la restauration du site.

BIBLIOGRAPHIE

[Projet « TFE » - Rapport d'identification et de hiérarchisation des enjeux ; Sméag , Lindenia ; 2013](#)

[Rapport d'enquête auprès des 200 habitants du territoire, Sméag, Midi-Marketing, 2013](#)

[Projet « TFE » - Plan d'action; Sméag , Lindenia ; MC2 Consultants 2014](#)